



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 30 NOVEMBRE 2015**

**DCM 2015/62 Affaires Générales : Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.**

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- n° 2015/152 du 24 septembre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée LES TIOTES NENETTES.
- n° 2015/153 du 05 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE BASKET CLUB FEMININ.
- n° 2015/154 du 05 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée FRATERNITE DES MALADES ET HANDICAPES DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/155 du 05 octobre 2015 Attribution du marché de prestations intellectuelles « Assistance à maîtrise d'ouvrage – Diagnostic accessibilité des ERP et élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) » - RELANCE.
- n° 2015/156 du 12 octobre 2015 Avenant n°1 au lot n°2 « Menuiseries intérieures, agencements » du marché de travaux d'aménagements intérieurs de la médiathèque d'Oye-Plage.
- n° 2015/157 du 12 octobre 2015 Convention de formation approfondissement BAFA pour du personnel communal.
- n° 2015/158 du 12 octobre 2015 Convention de formation « remise à niveau en expression écrite » pour du personnel communal.
- n° 2015/159 du 15 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée ENTENTE SPORTIVE D'OYE-PLAGE FOOTBALL.
- n° 2015/160 du 15 octobre 2015 Mise à disposition de la salle d'expositions de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE SOLIDARITE.
- n° 2015/161 du 15 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE SOLIDARITE.
- n° 2015/162 du 15 octobre 2015 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE SOLIDARITE.
- n° 2015/163 du 15 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/164 du 16 octobre 2015 Mise à disposition de la salle d'expositions de l'Espace DOLTO. Convention avec l'association dénommée CLUB D'ECHECS ANSERIEN.
- n° 2015/165 du 16 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Gaston CORNET. Convention avec l'association dénommée LA BOUGEOTTE.
- n° 2015/166 du 16 octobre 2015 Marché de service « Impression et reprographie » - Reconduction.
- n° 2015/167 du 26 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée LES TIOTES NENETTES.
- n° 2015/168 du 26 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Gaston CORNET. Convention avec l'association dénommée CLUB ANSERIEN DU 3<sup>ème</sup> AGE.

- n° 2015/169 du 26 octobre 2015 Mise à disposition de la salle Saint MEDARD. Convention avec l'association dénommée LES REBEL'S COUNTRY DANCERS.
- n° 2015/170 du 26 octobre 2015 Mise à disposition de la salle DE RETTE. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE SOLIDARITE TELETHON.
- n° 2015/171 du 26 octobre 2015 Convention de formation « remise à niveau en expression écrite » pour du personnel communal.
- n° 2015/172 du 09 novembre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée COMITE D'ORGANISATIONS FESTIVES.
- n° 2015/173 du 09 novembre 2015 Avenant n°2 au lot n°2 « Menuiseries intérieures, agencements » du marché de travaux d'aménagements intérieurs de la médiathèque d'Oye-Plage.
- n° 2015/174 du 09 novembre 2015 Participation des familles au séjour « Classe de neige 2016 » de l'école Les Dunes d'Oye.

**DCM 2015/63 Affaires Scolaires : Désignation de représentants de la ville au sein du conseil d'administration du collège d'Oye-Plage.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

- **DECIDE DE PROCEDER** au vote à main levée,
- **DESIGNE** Olivier MAJEWICZ, Maire, comme représentant titulaire,
- **DESIGNE** Mireille RIQUEMBOURG, Adjointe aux Affaires scolaires, comme représentante suppléante.

**DCM 2015/64 Urbanisme : Dénomination d'une servitude privée : Impasse du Moulin de l'Etoile.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

- **DENOMME** ladite servitude « Impasse du Moulin de l'Etoile ».

**DCM 2015/65 Urbanisme : Dénomination des rues desservant la 1<sup>ère</sup> tranche de l'éco-quartier de la ZAC de la Porte des Petits Moulins.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

- **DENOMME** les rues de la 1<sup>ère</sup> tranche :
  - Rue de la Fraternité,
  - Rue de l'Humanité,
  - Rue de la Laïcité,
  - Rue de l'Egalité,
  - Rue de la Liberté,
  - Rue des Goëlands.

**DCM 2015/66 Finances : Attribution de chèque ou de carte cadeau de fin d'année au personnel et retraités communaux.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE **des votants**, un élu n'ayant pas participé au vote :

- **DECIDE** de remettre un chèque ou une carte cadeau d'une valeur de 70 € aux agents titulaires et stagiaires, aux agents en contrat aidé (CUI, CAE, emploi d'avenir...) et apprentis en activité / pour ceux qui ont terminé leur contrat, ayant été présents au moins 6 mois dans l'année,
- **DECIDE** de remettre un chèque ou une carte cadeau d'une valeur de 60 € aux retraités communaux et aux jeunes de l'école de musique ayant participé à l'animation musicale des réceptions de fin et/ou de nouvelle année,
- **ACTE** que la présente délibération est valable pour l'année 2015 et les années à venir tant que les conditions d'octroi et les montants ne varieront pas,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à cet effet.

**DCM 2015/67 Finances : Comptable du Trésor – indemnité de conseil.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **DEMANDE** le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil,
- **ACCORDE ET ATTRIBUE** à Monsieur **JEAN-ALPHONSE Charles** l'indemnité de conseil au taux de 100% par an, qui sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité.

**DCM 2015/68 Finances : Annulation de titres : produits irrécouvrables.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **STATUE** sur l'admission en non-valeur de titres émis au cours de l'année 2012 pour un montant de 80,73 €.

**DCM 2015/69 Finances : Aménagement d'une aire de stationnement naturelle secteur de l'Abri Côtier : participation financière de la commune.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **27 VOIX POUR** et **1 VOIX CONTRE**,

- **VOTE** une participation financière de 3.084,84 € en faveur du Conservatoire du Littoral.

**DCM 2015/70 Sport : Organisation d'un Bike and Run.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **APPROUVE** l'organisation de cet événement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec les organismes partenaires toutes les pièces afférentes et à solliciter les subventions éventuelles au taux maximum auprès des partenaires financiers et à signer toutes les pièces afférentes.

**DCM 2015/71 Personnel : Création / suppression de poste – Mise à jour du tableau des effectifs.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **DECIDE** d'ouvrir les postes comme énuméré,
- **DECIDE** de mettre à jour le tableau des effectifs.

Vu pour être affiché et paraphé le 03 décembre 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à OYE-PLAGE, le 03 décembre 2015

Olivier MAJEWICZ

Maire d'OYE-PLAGE